VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **23 juin 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt trois juin deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 juin 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Gérard BOHNER à Cyril CINEUX, Jean-Pierre BRENAS à Edith CANDELIER, Louis COUSTÈS à Jean-Luc BLANC, Alain LAFFONT à Marianne MAXIMI, Jean-Pierre LAVIGNE à Nadia GUERMIT-MAFFRE, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

***M. Jean-Christophe CERVANTES** demande au nom du Groupe Communiste et Républicain –Front de Gauche une suspension de séance pour recevoir les manifestants. M. le Maire accède à cette demande et propose de recevoir une délégation de 5 à 6 personnes avec les présidents de groupe de la majorité et le président du Groupe Front de Gauche Place au Peuple. Monsieur le Maire suspend celle-ci à 18h10.*
Mesdames Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Valérie BERNARD, Messieurs Jean-Luc BLANC, Abdelmajid MELLOUKI, Philippe BOHELAY, Jean-Pierre BRENAS arrivent pendant l'interruption de séance.
M. le Maire reprend la séance à 19h35 après avoir vérifié que le quorum est atteint et constate que Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Jean-Luc BLANC, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Christiane JALICON, élus du Groupe Rassemblement de la Droite et du Centre ont quitté la séance pendant l'interruption de séance (fin des pouvoirs).
M. Nicolas BONNET arrive pendant la présentation commune aux 8 premières questions (fin du pouvoir donné à Mme Dominique ROGUE-SALLARD).
Monsieur le Maire sort pour l'examen et le vote du Compte Administratif (question n°11).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°11.
M. Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Saïd Akim BARA.
M. Florent NARANJO arrive avant le vote de la question n°16 (fin du pouvoir donné à M. Guillaume VIMONT).
Mme Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question n°19 et donne pouvoir à M. Grégory BERNARD.

Rapport N° 11

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

M. le Maire ne prend part ni au débat ni au vote.

Rapporteur : Madame Françoise NOUHEN

Le compte administratif est le document qui permet d'apprécier la situation comptable de la collectivité au 31/12 de l'exercice précédent. Il fait apparaître l'ensemble des crédits qui ont été ouverts par les différentes étapes budgétaires 2015 : budget primitif, budget supplémentaire et décision modificative n°2 et retrace l'exécution des dépenses et des recettes entre le 1er janvier et le 31 décembre 2015. Le montant des crédits votés est indiqué dans le tableau n°1 : ils sont les suivants :

- 309,65 M€ en recettes (330,53 M€ en 2014),
- 300,93 M€ en dépenses (321,79 M€ en 2014),
- 8,73 M€ correspondant au résultat constaté à la clôture de l'exercice 2014, ce résultat ayant été repris dans le budget supplémentaire 2015.

Les tableaux n° 2 à 8 détaillent l'ensemble des dépenses et des recettes réalisés par la Ville durant l'année 2015 en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Le tableau n° 9 fait apparaître les restes à réaliser de l'année 2015 et reportés sur l'exercice 2016 et détermine le résultat de clôture de l'année.
Le compte administratif est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier.

Les mouvements budgétaires qui donnent lieu à décaissements ou encaissements sont des mouvements réels alors que ceux qui correspondent à des écritures comptables tels que les dotations aux amortissements ou les mouvements liés aux entrées et sorties de patrimoine sont les mouvements d'ordre.

L'ensemble de ces mouvements constituent l'intégralité des flux budgétaires de l'année.

Le compte administratif de la collectivité comporte plusieurs budgets :

- le budget principal (codé 00), qui retrace la majorité des activités de la commune, ainsi que neuf budgets annexes (codés de 01 à 14), comportant chacun les opérations relatives à des activités spécifiques à caractère économique, en général assujetties à la T.V.A., conformément à la réglementation en vigueur :
- le budget annexe Eau (01),
- le budget annexe Assainissement (02),
- le budget annexe Espace Georges Conchon (06),
- le budget annexe Centre d'Expositions Ville (07) pour la partie non mise en affermage,
- le budget annexe Coopérative de Mai (08),
- le budget annexe Parking Fontgièvre / Besset (10),
- le budget annexe Parking Centre d'Expositions et des Congrès (11) pour la partie mise en affermage,
- le budget annexe Autres opérations assujetties à la TVA (13)
- le budget annexe ZAC Jaude Ouest II (14).

Compte tenu de la fin des travaux d'aménagement du Carré Jaude Ouest II et des écritures comptables associées, il vous est proposé de clôturer ce budget annexe correspondant, à la date du 31 décembre 2015 et de réintégrer le résultat de clôture dégagé au budget principal dans la délibération d'affectation du résultat.

Tableau n° 1 – CREDITS BUDGETAIRES VOTES EN 2015

MOUVEMENTS REELS	BUDGET PRIMITIF	DECISION MODIFICATIVE N° 1	DECISION MODIFICATIVE N° 2	TOTAUX BUDGET PRIMITIF ET DECISIONS MODIFICATIVES
REPRISE DU RESULTAT 2014		-8 726 173,91		-8 726 173,91
RECETTES				
- Section d'investissement	49 357 190,00	30 309 592,90	-64 782,00	79 602 000,90
- Section de fonctionnement	228 488 810,00	1 164 124,79	396 586,00	230 049 520,79
TOTAUX	277 846 000,00	31 473 717,69	331 804,00	309 651 521,69
DEPENSES				
- Section d'investissement	76 785 160,00	15 151 249,11	-706 238,00	91 230 171,11
- Section de fonctionnement	201 060 840,00	7 596 294,67	1 038 042,00	209 695 176,67
TOTAUX	277 846 000,00	22 747 543,78	331 804,00	300 925 347,78
SOLDE RECETTES - DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00

I – L'EXECUTION DU BUDGET 2015

Le tableau n° 2 retrace l'exécution globale tous budgets confondus et l'exécution de chacun des budgets annexes. Il permet ainsi d'obtenir une vision intégrale de l'exécution du budget.

Les titres de recettes de l'exercice 2015 toutes sections confondues ont été émis pour un montant de 275 665 212,13 € sur un montant voté de 309 651 521,69 € ; ainsi, le taux de réalisation est de 89 %. A titre de comparaison, les recettes s'élevaient à 283 496 327,99 € avec un taux de réalisation de 85,8 % en 2014.

Les mandatements de dépenses de l'exercice 2015 toutes sections confondues ont été réalisés pour un montant de 268 852 538,37 € sur un montant voté de 300 925 347,78 € ; ainsi, le taux de réalisation est de 89,3 %. A titre de comparaison, les dépenses s'élevaient à 283 441 871,59 € avec un taux de réalisation de 88,1 % en 2014.

La différence entre les recettes et les dépenses réalisées, tous budgets et toutes sections confondus, permet d'obtenir le résultat de l'exercice 2015 qui s'élève à 6 812 673,76 €.

Après intégration du résultat de clôture de l'exercice précédent au résultat de l'exercice, on obtient le résultat brut de clôture qui est de – 1 913 500,15 €. A titre de comparaison, il était de - 8 726 173,91 € pour l'exercice 2014.

Tableau n° 2 – EXECUTION GLOBALE DU BUDGET 2015

MOUVEMENTS REELS	PREVISIONS	REALISATIONS	TAUX DE REALISATION (en %)	RAPPEL des TAUX DE REALISATION 2014
REPRISE DU RESULTAT 2014	-8 726 173,91	-8 726 173,91		
RECETTES				
- Section d'investissement	79 602 000,90	43 440 237,15	54,6	50,4
- Section de fonctionnement	230 049 520,79	232 224 974,98	100,9	101,0
TOTAUX	309 651 521,69	275 665 212,13	89,0	85,8
DEPENSES				
- Section d'investissement	91 230 171,11	69 002 791,60	75,6	73,4
- Section de fonctionnement	209 695 176,67	199 849 746,77	95,3	96,2
TOTAUX	300 925 347,78	268 852 538,37	89,3	88,1
RESULTAT DE CLOTURE 2015	0,00	-1 913 500,15		

Tableau n° 2 – EXECUTION DETAILLEE DU BUDGET 2015 PAR BUDGET

MOUVEMENTS REELS	BUDGET PRINCIPAL (00)	BUDGET ANNEXE EAU (01)	BUDGET ANNEXE ASSAINIS--SEMENT (02)	BUDGET ANNEXE ESPACE GEORGES CONCHON (06)	BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS VILLE (07)	BUDGET ANNEXE COOPERATIVE DE MAI (08)	TOTAUX
REPRISE DU RESULTAT 2014	-7 501 635,38	1 373 300,08	-2 691 316,82	32 110,96	73 247,62	-111 767,02	
RECETTES							
- Section d'investissement	29 300 890,74	8 096 135,11	5 480 000,00	40 000,00	0,00	115 000,00	
- Section de fonctionnement	199 702 335,01	14 461 234,07	14 908 868,60	25 154,75	60 477,93	1 011 030,14	
TOTAUX	229 003 225,75	22 557 369,18	20 388 868,60	65 154,75	60 477,93	1 126 030,14	
DEPENSES							
- Section d'investissement	46 251 408,18	14 494 388,07	6 409 165,97	76 466,55	32 892,32	398 074,15	
- Section de fonctionnement	175 106 990,46	11 529 190,80	11 500 660,92	15 617,11	60 477,93	645 228,97	
TOTAUX	221 358 398,64	26 023 578,87	17 909 826,89	92 083,66	93 370,25	1 043 303,12	
RESULTAT DE CLOTURE 2015	143 191,73	-2 092 909,61	-212 275,11	5 182,05	40 355,30	-29 040,00	

		BUDGET ANNEXE PARKING FONTGIEVE (10)	BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS (11)	BUDGET ANNEXE AUTRES OPERATIONS (13)	BUDGET ANNEXE ZAC JAUDE OUEST II (14)		TOTAUX
REPRISE DU RESULTAT 2014		14 229,03	-177 640,92	254 156,55	9 141,99		-8 726 173,91
RECETTES							
- Section d'investissement		0,00	218 000,00	190 211,30	0,00		43 440 237,15
- Section de fonctionnement		71 658,34	1 390 932,60	593 283,54	0,00		232 224 974,98
TOTAUX		71 658,34	1 608 932,60	783 494,84	0,00		275 665 212,13
DEPENSES							
- Section d'investissement		0,00	1 115 308,60	225 087,76	0,00		69 002 791,60
- Section de fonctionnement		78 144,37	371 912,73	541 523,48	0,00		199 849 746,77
TOTAUX		78 144,37	1 487 221,33	766 611,24	0,00		268 852 538,37
RESULTAT DE CLOTURE 2015		7 743,00	-55 929,65	271 040,15	9 141,99		-1 913

II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le tableau n° 3 retrace l'exécution des crédits votés en dépenses et en recettes pour la section d'investissement du budget principal et des budgets annexes.

Les mandatements de dépenses ont été réalisés pour un montant de 69 002 791,60 € par rapport à un montant voté de 91 230 171,11 €, soit un taux de réalisation de 75,6 %. Elles étaient de 114 386 064,59 € avec un taux de réalisation de 73,4 % en 2014.

Les instructions budgétaires nous imposent de prendre en compte les restes à réaliser, c'est-à-dire les dépenses qui sont engagées sur la fin d'année 2015 mais qui n'ont pu être mandatées avant le 31 décembre de l'année et qui vont être reportées sur l'année 2016. Ainsi, après comptabilisation des restes à réaliser, ce taux s'élève à 89,4 % contre 86,2 % en 2014.

Les titres de recettes ont été émis pour un montant de 43 440 237,15 € par rapport à un montant voté de 79 602 000,90 €, soit un taux de réalisation de 54,6 %. Elles étaient de 50 145 808,87 € avec un taux de réalisation de 50,4 % en 2014.

Après prise en compte des restes à réaliser correspondant aux recettes restant à percevoir non émises au 31 décembre 2015, ce taux s'élève à 88 %, contre 87,6 % en 2014.

Tableau n° 3 – EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

MOUVEMENTS REELS	BUDGET PRINCIPAL (00)	BUDGET ANNEXE EAU (01)	BUDGET ANNEXE ASSAINIS--SEMENT (02)	BUDGET ANNEXE ESPACE GEORGES CONCHON (06)	BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS VILLE (07)	BUDGET ANNEXE COOPERATIVE DE MAI (08)	TOTAUX
DEPENSES							
- Prévisions	62 304 994,61	17 950 812,97	8 679 420,00	113 810,96	85 000,00	430 572,98	
- Réalisations	46 251 408,18	14 494 388,07	6 409 165,97	76 466,55	32 892,32	398 074,15	
- Restes à réaliser	9 433 123,08	2 936 796,96	21 221,55	11 543,39	36 926,24	5 300,00	
- Taux de réalisation (R/P)	74,2 %	80,7 %	73,8 %	67,2 %	38,7 %	92,5 %	
- Taux de réalisation (R+RàR/P)	89,4 %	97,1 %	74,1 %	77,3 %	82,1 %	93,7 %	
RECETTES							
- Prévisions	57 328 446,90	14 113 090,00	7 408 000,00	40 000,00	0,00	149 340,00	
- Réalisations	29 300 890,74	8 096 135,11	5 480 000,00	40 000,00	0,00	115 000,00	
- Restes à réaliser	20 394 296,40	6 013 000,00	0,00	40 000,00	0,00	34 340,00	
- Taux de réalisation (R/P)	51,1 %	57,4 %	74,0 %	100,0 %	/	77,0 %	
- Taux de réalisation (R+RàR/P)	86,7 %	100,0 %	74,0 %	200,0 %	/	100,0 %	

		BUDGET ANNEXE PARKING FONTGIEVE (10)	BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS (11)	BUDGET ANNEXE AUTRES OPERATIONS (13)	BUDGET ANNEXE ZAC JAUDE OUEST II (14)		TOTAUX
DEPENSES							
- Prévisions		7 775,00	1 226 859,08	421 783,52	9 141,99		91 230 171,11
- Réalisations		0,00	1 115 308,60	225 087,76	0,00		69 002 791,60
- Restes à réaliser		0,00	94 070,35	40 465,98	0,00		12 579 447,55
- Taux de réalisation (R/P)		0,00 %	90,9 %	53,4 %	0,00 %		75,6 %
- Taux de réalisation (R+RàR/P)		0,00%	98,6 %	63,0 %	0,00 %		89,4 %
RECETTES							
- Prévisions		0,00	368 000,00	195 124,00	0,00		79 602 000,90
- Réalisations		0,00	218 000,00	190 211,30	0,00		43 440 237,15
- Restes à réaliser		0,00	150 000,00	0,00	0,00		26 631 636,40
- Taux de réalisation (R/P)		/	59,2 %	97,5 %	/		54,6 %
- Taux de réalisation (R+RàR/P)		/	100,0 %	97,5 %	/		88,0 %

1) LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

D'un point de vue comptable, il existe deux grands agrégats de dépenses d'investissement :

- **les dépenses d'équipement :** il s'agit des dépenses concourant à l'évolution du patrimoine communal, la plupart se traduisant par la modernisation et l'embellissement de la ville : frais d'études, frais d'insertion des appels d'offres, logiciels, acquisitions immobilières et mobilières, travaux et avances sur travaux, opérations sous mandat faites pour le compte de tiers ;

- **les dépenses à caractère financier et les dépenses diverses :** il s'agit essentiellement du remboursement du capital des emprunts et des autres dettes contractées par la Commune, ainsi que du versement d'avances.

Le tableau n° 4 retrace l'ensemble des dépenses de la section d'investissement selon leur nature, avec les montants votés et exécutés, ainsi que le montant des restes à réaliser, le taux de réalisation de l'exercice 2015 et le taux de réalisation incluant les restes à réaliser.

A – LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

Les dépenses d'équipement, dont l'enveloppe votée en 2015 était de 61,459 M€, ont été exécutées pour un montant de 44,543 M€, soit un taux de réalisation de 72,5 %. Ce taux correspond aux montants des dépenses mandatées à la date du 31 décembre. Cependant certaines opérations ont une durée de réalisation qui dépasse la stricte année civile, c'est pourquoi, il y a lieu de prendre en compte les restes à réaliser. Ainsi le taux d'exécution majoré des restes à réaliser est égal à 92,9 % en hausse par rapport à 2014 avec un taux de 91,9 %.

Il vous est proposé une ventilation des dépenses d'équipement réalisées par secteur d'activités :

◆ ***Budget principal*** :

- *Moyens généraux et vie associative* : 2,640 M€, soit 7,3 % des dépenses d'équipement (4,382 M€ en 2014 soit 7,3 %), avec notamment :
  - le renouvellement du parc informatique pour un montant de 0,199 M€
  - l'aménagement dans les cimetières pour un montant de 0,088 M€

- *Sécurité et salubrité publiques* : 0,239 M€, soit 0,5 % des dépenses d'équipement (0,405 M€ en 2014 soit 0,7 %), avec notamment :
  - l'aménagement d'un système de vidéo protection sur l'espace public : 0,204 M€

- *Enseignement et formation* : 4,175 M€, soit 9,4 % des dépenses d'équipement (3,708 M€ en 2014 soit 6,2 %), avec notamment
  - le réaménagement du satellite Paul Bert pour un montant de 0,874 M€
  - le réaménagement du satellite Albert Bayet pour un montant de 0,679 M€
  - l'équipement de classes numériques : 0,255 M€

- *Culture* : 1,717 M€, soit 3,9 % des dépenses d'équipement (4,293 M€ en 2014 soit 7,2 %), avec notamment :
  - l'achèvement de la rénovation de l'Eglise St Eutrope pour un montant de 0,146 M€
  - l'achèvement du réaménagement et la mise en sécurité de la Maison de la Culture pour un montant de 0,172 M€

- l'acquisition de matériel pour la salle J. Cocteau de la Maison de la Culture pour un montant de 0,107 M€

- *Sport et jeunesse* : 2,363 M€, soit 5,3 % des dépenses d'équipement (6,156 M€ en 2014 soit 10,3 %), avec notamment :

  - des travaux d'aménagement du Stade Papillaud : 0,364 M€
  - l'acquisition de matériel et travaux à la Maison des Sports : 0,101 M€
  - la construction de la Maison de Quartier de la Gauthière pour un montant de 0,84 M€
  - l'achèvement de la réfection du terrain synthétique de football au Stade Leclanché : 0,048 M€

- *Interventions sociales et santé, famille et logement* : 0,759 M€, soit 1,7 % des dépenses d'équipement (2,095 M€ en 2014 soit 3,5 %), avec notamment :
  - la participation à la restructuration et à la médicalisation du foyer Viple : 0,300 M€

- *Aménagement et services urbains, environnement* : 15,425 M€, soit 34,6 % des dépenses d'équipement (22,928 M€ en 2014 soit 38,4 %), avec notamment :
  - le réaménagement de la Place des Droits de l'Homme : 3,256 M€
  - de grosses réparations de chaussées dans divers secteurs : 2,261 M€
  - l'aménagement global du quartier de Champratel : 1,700 M€
  - le réaménagement de la Rue des Farges : 0,515 M€
  - la poursuite de l'acquisition d'horodateurs pour le renouvellement progressif du parc : 0,462 M€
  - des réparations sur le réseau d'éclairage public : 0,429 M€
  - le remplacement de matériel de nettoiement : 0,401 M€
  - le réaménagement des espaces publics du quartier de La Gauthière : 0,256 M€
  - le réaménagement du quartier Croix de Neyrat : 0,252 M€
  - le réaménagement du quartier Hauts de Chanturgue : 0,240 M€
  - le réaménagement de la ZAC Trémonteix : 0,223 M€
  - l'achèvement de l'aménagement du Pôle d'Echange Intermodal de la Gare : 0,210 M€

- *Action économique* : 0,050 M€, soit 0,1 % des dépenses d'équipement (0,128 M€ en 2014 soit 0,2 %).

◆ ***Budgets annexes de l'Assainissement et de l'Eau*** :

Ces budgets annexes sont les deux plus importants en volume après le budget principal ; les dépenses d'équipement mandatées en 2015 se sont élevées à 12,946 M€ pour le budget annexe de l'Eau et à 3,917 M€ pour le budget annexe de l'Assainissement, soit un total de 16,863 M€, correspondant à 37,9 % des dépenses d'équipement (12,896 M€ en 2014 soit 22,3 %). Les opérations les plus importantes réalisées au cours de l'année 2015 sont les suivantes :

- l'achèvement de la construction de l'usine de traitement de l'eau : 8,730 M€
- la réalisation de réseaux : 3,833 M€ sur le budget annexe Eau et 3,588 M€ sur le budget annexe Assainissement
- l'acquisition de matériel pour les analyses de l'eau : 0,049 M€
- la réhabilitation de collecteurs : 0,182 M€

◆ ***Autres budgets annexes*** :

Les dépenses d'équipement mandatées sur les budgets annexes : Espace Georges Conchon, Coopérative de Mai, Centre d'Expositions et des Congrès, Autres opérations assujetties à la TVA et ZAC Jaude Ouest II sont de 0,312 M€ soit 0,7 % de l'ensemble des dépenses d'équipement (1,430 M€ en 2014 soit 1,2 %).

B - LES DEPENSES A CARACTERE FINANCIER ET LES DEPENSES DIVERSES

Ces dépenses ont été mandatées à hauteur de 24,459 M€, en baisse de 1,690 M€, soit - 6,78 % par rapport à 2014 (26,239 M€) et comportent :

⇨ 17,981 M€ pour le remboursement du capital des emprunts souscrits pour le financement des dépenses d'équipement, en légère augmentation par rapport à 2014 (16,746 M€).

⇨ 1,950 M€ pour le remboursement du capital mobilisé sur le crédit long terme renouvelable, en baisse par rapport à 2014 (3,548 M€),

⇨ 3,182 M€ pour le remboursement du capital des emprunts souscrits par l'Etablissement Public Foncier pour des acquisitions immobilières faites pour le compte de la Commune, en hausse par rapport à 2014 (2,829 M€),

Tableau n° 4 – EXECUTION DU BUDGET 2015 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

NATURE DES DEPENSES (Mouvements réels)	PREVISIONS 2015	REALISATIONS 2015	RESTES A REALISER 2015	TAUX DE REALISATION (R/P) EN %	TAUX DE REALISATION (R+RàR/P) EN %
FRAIS D'ETUDES ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 113 684,97	2 216 774,73	2 029 275,18	43,3	83,0
ACQUISITIONS IMMOBILIERES	2 570 576,29	1 381 652,29	226 754,57	53,7	62,6
INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	35 287,60	24 072,92	6 317,34	68,2	86,1
ACQUISITIONS MOBILIERES	4 891 972,46	3 981 262,62	734 401,40	81,4	96,4
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	3 335 790,84	1 105 317,89	2 087 514,10	33,1	95,7
TRAVAUX DE BATIMENTS	29 228 162,83	21 846 175,06	4 735 589,30	74,7	90,9
TRAVAUX DE VOIRIE	3 905 147,82	3 187 234,13	2 205 564,91	81,6	138,1
TRAVAUX D'ECLAIRAGE ET DE SIGNALISATION	995 128,98	922 050,54	0,00	92,7	92,7
TRAVAUX D'ESPACES VERTS ET AMENAGEMENT TERRAINS	2 061 581,87	1 404 037,48	487 313,15	68,1	91,7
TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT	4 112 620,00	3 886 809,96	0,00	94,5	94,5
TRAVAUX D'EAU	3 985 412,15	3 854 037,62	0,00	96,7	96,7
AUTRES TRAVAUX ET AVANCES POUR TRAVAUX	1 178 649,10	728 495,74	66 717,60	61,8	67,5
OPERATIONS SOUS MANDAT	45 043,20	5 412,94	0,00	12,0	12,0
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	**61 459 058,11**	**44 543 333,92**	**12 579 447,55**	**72,5**	**92,9**
CAPITAL DES EMPRUNTS	18 412 000,00	17 981 373,75	0,00	97,7	97,7
AUTRES DETTES	229 000,00	215 383,30	0,00	94,1	94,1
CREDIT LONG TERME RENOUVELABLE	6 428 000,00	1 950 000,00	0,00	30,3	30,3
PARTICIPATIONS FINANCIERES	467 900,00	467 900,00	0,00	100,0	100,0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 371 000,00	3 181 686,83	0,00	94,4	94,4
DEPENSES DIVERSES	863 213,00	663 113,80	0,00	76,8	76,8
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES ET DIVERSES	**29 771 113,00**	**24 459 457,68**	**0,00**	**82,2**	**82,2**
TOTAUX	**91 230 171,11**	**69 002 791,60**	**12 579 447,55**	**75,6**	**89,4**

2) LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement sont détaillées dans le tableau n° 5 selon leur nature. Pour chaque rubrique, sont indiqués : les montants votés et exécutés, le montant des restes à réaliser et le taux de réalisation de l'exercice 2015. Cette information est complétée par le taux de réalisation incluant les restes à réaliser.

Les titres ont été encaissés pour un montant de 40,940 M€ contre 50,146 M€ en 2014. Le taux de réalisation est de 51,4 % sans les titres restant à émettre, il était de 50,4 % en 2014.

Après ajout des titres restant à émettre pour un montant de 26,632 M€ (37,046 M€ en 2014), le produit global de l'année 2015 est de 67,572 M€ (87,192 M€ en 2014).

Les reports de recettes peuvent s'expliquer par un encaissement décalé, d'un point de vue temporel, et qui interviendra en fonction de l'avancement physique des opérations engagées ou en fonction des besoins de trésorerie en ce qui concerne plus particulièrement les emprunts. Les subventions allouées par divers organismes ou collectivités participant au financement des opérations d'équipement représentent 5,390 M€ des recettes reportées, les emprunts négociés avec les organismes bancaires 17,789 M€ et les cessions de biens immobiliers 3,452 M€.

Le taux de réalisation pour les recettes d'investissement pour 2015, calculé en ajoutant aux recettes émises le montant des recettes reportées, s'établit à 84,9 % ; il est en légère baisse par rapport à celui des années précédentes, il était de 87,6 % en 2014.

D'un point de vue comptable, il existe deux grands agrégats de recettes d'investissement :

- **les subventions, dotations et participations** : cette catégorie de recettes comporte les contributions de divers partenaires pour le financement des équipements communaux, les dotations versées par l'Etat au titre du fonds de compensation de la TVA et des amendes de police et enfin les taxes d'urbanisme liées aux permis de construire ;

- **les emprunts et des recettes diverses** : cette catégorie de recettes comporte essentiellement le produit des contrats de prêts souscrits auprès des organismes bancaires, le remboursements de prêts ou avances consentis par la Commune et, le produit des cessions de biens immobiliers et mobiliers puisque qu'en application des instructions budgétaires et comptables, les montants de cessions sont prévues en section d'investissement mais réalisées en section de fonctionnement.

A – LES SUBVENTIONS, DOTATIONS, PARTICIPATIONS

Les subventions d'investissement inscrites dans le budget 2015 pour 12,979 M€ ont été encaissées pour 5,542 M€. A titre d'information, les réalisations des années précédentes étaient de 4,724 M€ en 2014.

Les principales recettes encaissées pour cette rubrique sur 2015 sont :

- 2,028 M€ pour la construction de l'usine de traitement de l'eau par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne
- 1,036 M€ pour l'aménagement de la Place des Droits de l'Homme de la Région
- 0,392 M€ pour la construction de la crèche Barbecot par la Caisse d'Allocations Familiales
- 0,362 M€ pour les travaux préparatoires à la construction de la Scène Nationale de l'Etat

⇨ 0,245 M€ pour la réhabilitation de l'Opéra-Théâtre (0,061 M€ pour l'Etat ; 0,184 M€ pour le Département),

Il convient de préciser que l'encaissement des recettes et notamment le solde des subventions perçues intervient toujours de manière décalée par rapport à l'exécution des projets.

Les dotations et participations ont été encaissées pour 12,193 M€, pour un montant voté de 11,466 M€. Ce montant reste dans la moyenne des années précédentes : 12,417 M€ en 2014.

Les principales dotations et participations d'investissement reçues sont :

⇨ 6,255 M€ pour le fonds de compensation de la TVA, calculé sur les dépenses d'équipement éligibles du budget principal mandatées au cours de l'année précédente (7,325 M€ en 2014) ;

⇨ 3,065 M€ pour la dotation correspondant au reversement par l'Etat du produit des amendes de police (3,335 M€ en 2014),

⇨ 2,873 M€ pour les taxes liées aux opérations d'urbanisme (1,757 M€ en 2014).

B – LES EMPRUNTS ET RECETTES DIVERSES

Les emprunts ont été effectivement encaissés pour un montant de 20,104 M€ sur un volume total négocié à hauteur de 41,192 M€. Le montant reporté sur 2016 est de 17,789 M€ et sera calculé en fonction des besoins de trésorerie réels et son versement aura lieu au plus tard à la date limite fixée dans les contrats de négociation. Pour rappel, le recours à l'emprunt a été de 26,799 M€ en 2014.

Le crédit long terme renouvelable a été utilisé pour 1,950 M€ par rapport à un droit de tirage de 6,248 M€. Il est en forte baisse par rapport aux années précédentes ; pour mémoire, il était de 3,548 M€ en 2014.

Les recettes diverses, d'un montant prévu de 7,500 M€, ont été exécutées pour 1,106 M€ et comportent un reste à réaliser de 3,452 M€. En application des instructions budgétaires et comptables, le produit des cessions immobilières et mobilières est prévu en section d'investissement (4,983 M€) alors que le produit effectif est enregistré en section de fonctionnement au compte 775 (2,291 M€).

Tableau n° 5 – EXECUTION DU BUDGET 2015 - RECETTES D'INVESTISSEMENT

NATURE DES RECETTES (Mouvements réels)	PREVISIONS 2015	REALISATIONS 2015	RESTES A REALISER 2015	TAUX DE REALISATION (R/P) EN %	TAUX DE REALISATION (R+RàR/P) EN %
SUBVENTIONS DE L'ETAT	6 037 787,05	1 803 668,86	3 455 051,48	29,9	87,1
SUBVENTIONS DE LA REGION	4 143 771,68	1 307 450,13	1 885 644,92	31,6	77,1
SUBVENTIONS DU DEPARTEMENT	214 711,00	218 082,00	0,00	101,6	101,6
SUBVENTIONS DES GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	0,00	0,00	0,00	/	/
SUBVENTIONS DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE	291 329,00	207 003,48	0,00	71,1	71,1
AUTRES SUBVENTIONS	2 291 600,17	2 006 194,15	49 140,00	87,5	89,7
AMENDES DE POLICE	3 065 000,00	3 065 054,00	0,00	100,0	100,0
FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA	6 500 000,00	6 254 805,78	0,00	96,2	96,2
TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT	400 000,00	407 246,00	0,00	101,8	101,8
AUTRES TAXES D'URBANISME	1 500 000,00	2 466 342,64	0,00	164,4	164,4
PARTICIPATIONS DIVERSES	1 000,00	0,00	0,00	0,0	0,0
AUTRES RECETTES	0,00	0,00	0,00	/	/
TOTAL DES SUBVENTIONS ET DOTATIONS	**24 445 198,90**	**17 735 847,04**	**5 389 836,40**	**72,6**	**94,6**
EMPRUNTS	41 192 000,00	20 104 000,00	17 789 340,00	48,8	92,0
CREDIT LONG TERME RENOUVELABLE	6 428 000,00	1 950 000,00	0,00	30,3	30,3
AUTRES PRETS OU AVANCES	37 218,00	44 718,00	0,00	120,2	120,2
RECETTES DIVERSES	7 499 584,00	1 105 672,11	3 452 460,00	14,7	60,8
TOTAL DES EMPRUNTS ET RECETTES DIVERSES	**55 156 802,00**	**23 204 390,11**	**21 241 800,00**	**42,1**	**80,6**
TOTAUX	**79 602 000,90**	**40 940 237,15**	**26 631 636,40**	**51,4**	**84,9**

III – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

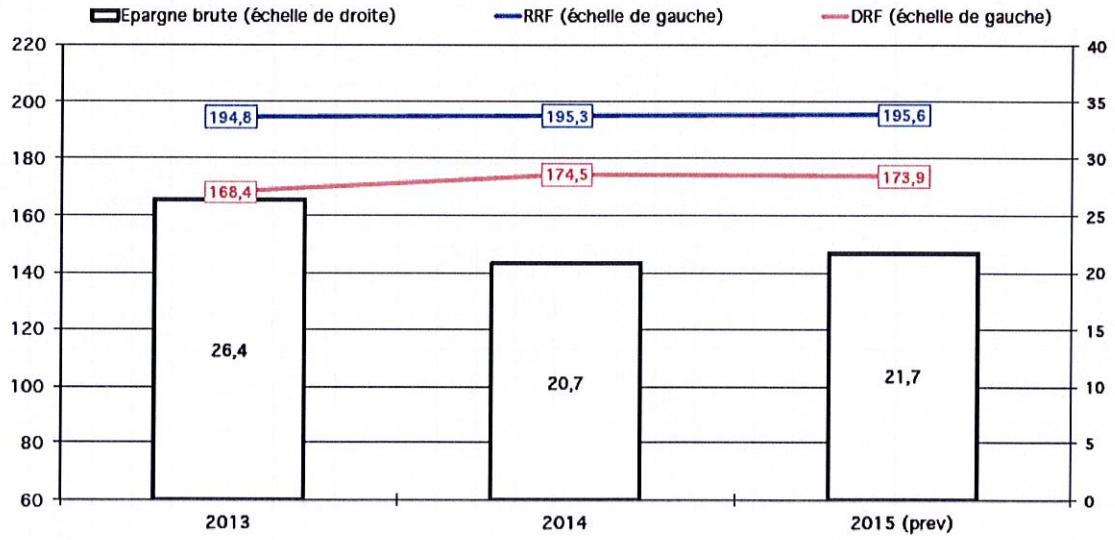
L'exécution des crédits de la section de fonctionnement, tant en dépenses qu'en recettes, pour le budget principal et les budgets annexes est retracée dans le tableau n° 6.

Les dépenses ont été mandatées à hauteur de 199 849 746,77 € ; elles étaient de 199 486 313,30 € pour 2014. Compte tenu du montant voté de 209 695 176,67 €, le taux de réalisation est de 95,3 %. Pour mémoire, en 2014, le taux de réalisation était de 96,2 %.

Les recettes ont été émises pour 232 224 974,98 € ; elles étaient de 233 350 519,12 € en 2014. Compte tenu du montant voté de 230 049 520,79 €, le taux de réalisation est de 100,9 %. Pour mémoire, en 2014, le un taux de réalisation était de 101,0 %.

Un zoom sur la situation du budget principal permet d'aboutir au constat suivant : les recettes de fonctionnement sont quasiment restées stables sur la période 2013/2015 alors que dans le même temps les dépenses de fonctionnement ont augmenté entre 2013 et 2014 puis connaissent une baisse initiée entre 2014 et 2015 et liée aux efforts entrepris en matière de gestion par la Municipalité. Cette situation se traduit par une baisse de l'épargne brute entre 2013 et 2014 et une stagnation entre 2014 et 2015.

Evolution de l'épargne brute de la commune sur la période 2013-2015 *(données en M€)*



Comparativement aux Villes de 100 000 à 200 000 habitants, pour l'exercice 2014 – dernier exercice pour lesquels les données sont disponibles, la Ville de Clermont-Ferrand se situe à un niveau très proche de celui de la moyenne des communes de l'échantillon.

Taux d'épargne brute 2014 des communes de 100 à 200 000 habitants (retraitements limités)

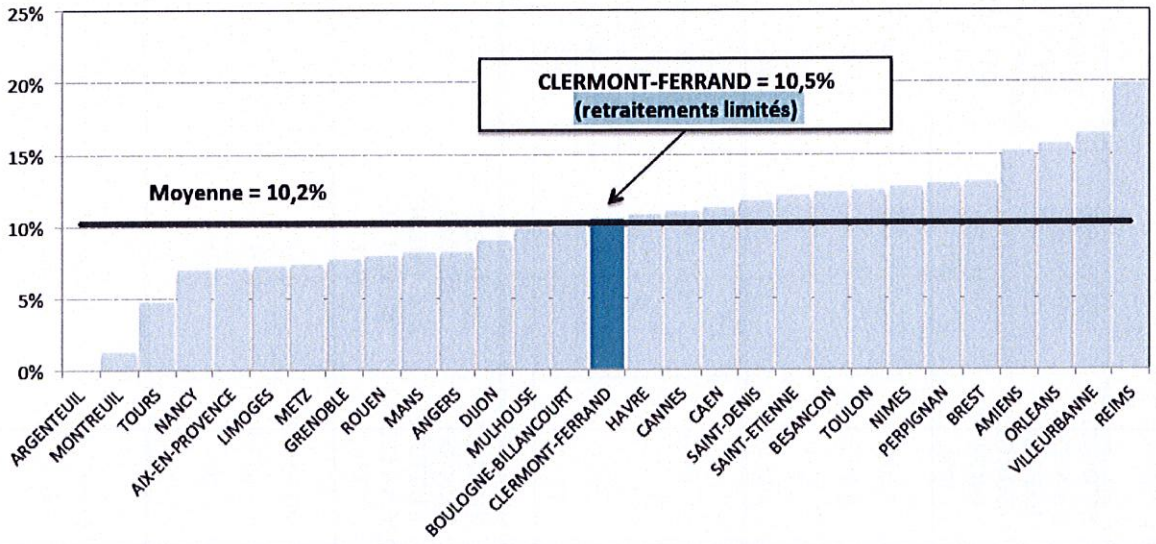


Tableau n° 6 – EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

MOUVEMENTS REELS		BUDGET PRINCIPAL (00)	BUDGET ANNEXE EAU (01)	BUDGET ANNEXE ASSAINIS--SEMENT (02)	BUDGET ANNEXE ESPACE GEORGES CONCHON (06)	BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS VILLE (07)	BUDGET ANNEXE COOPERATIVE DE MAI (08)	TOTAUX
DEPENSES								
- Prévisions		183 107 594,32	12 487 527,11	12 121 503,18	25 700,00	63 850,00	667 404,00	
- Réalisations		175 106 990,46	11 529 190,80	11 500 660,92	15 617,11	60 477,93	645 228,97	
- Restes à réaliser		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Taux de réalisation (R/P)		95,6 %	92,3 %	94,9 %	60,8 %	94,7 %	96,7 %	
RECETTES								
- Prévisions		195 585 777,41	14 951 950,00	16 084 240,00	67 400,00	75 602,38	1 060 404,00	
- Réalisations		199 702 335,01	14 461 234,07	14 908 868,60	25 154,75	60 477,93	1 011 030,14	
- Restes à réaliser		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Taux de réalisation (R/P)		102,1 %	96,7 %	92,7 %	37,3 %	80,0 %	95,3 %	

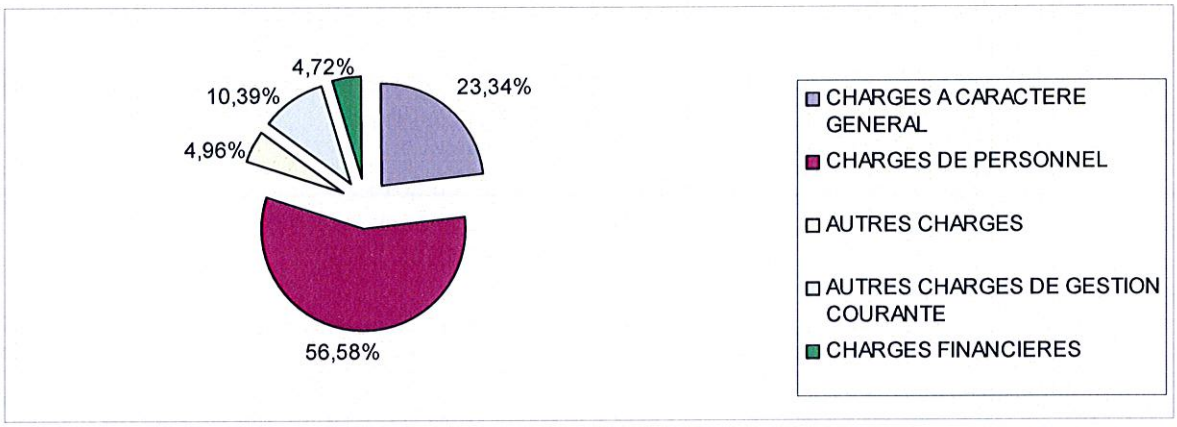
			BUDGET ANNEXE PARKING FONTGIEVE (10)	BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS (11)	BUDGET ANNEXE AUTRES OPERATIONS (13)	BUDGET ANNEXE ZAC JAUDE OUEST II (14)		TOTAUX
DEPENSES								
- Prévisions			111 454,03	412 607,00	697 537,03	0,00		209 695 176,67
- Réalisations			78 144,37	371 912,73	541 523,48	0,00		199 849 746,77
- Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
- Taux de réalisation (R/P)			70,1 %	90,1 %	77,6 %	/		95,3 %
RECETTES								
- Prévisions			105 000,00	1 449 107,00	670 040,00	0,00		230 049 520,79
- Réalisations			71 658,34	1 390 932,60	593 283,54	0,00		232 224 974,98
- Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
- Taux de réalisation (R/P)			68,2 %	96,0 %	88,5 %	/		100,9 %

1) LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont détaillées dans le tableau n° 7, selon leur nature avec l'indication des montants votés et exécutés et le taux de réalisation de l'exercice 2015 ; cette information est complétée par la part en pourcentage que représente chaque agrégat de dépenses par rapport à l'ensemble des dépenses.

Les dépenses mandatées en 2015 se sont élevées à 199,849 M€, soit une augmentation de 0,363 M€ (+ 0,2 %) par rapport à l'année 2014 (199,486 M€).

Le graphique ci-dessous représente la répartition par catégorie de dépenses dans le compte administratif de la ville pour l'année 2015, tous budgets confondus. Les dépenses de personnel restent le poste de dépenses le plus important.



A) - LES CHARGES A CARACTERE GENERAL

Ce poste de dépenses retrace l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement quotidien des services municipaux, hors charges de personnel, soit un montant de 46,652 M€ réparti à concurrence de 33,816 M€ pour le budget principal (35,826 M€ en 2014), de 12,836 M€ pour les budgets annexes courants (11,577 M€ en 2014). Elles s'élevaient globalement à 47,403 M€ en 2014.

Les charges à caractère général représentent 23,3 % des dépenses de fonctionnement. La tendance à la baisse constatée ces dernières années se poursuivant ; elles représentaient 23,8 % en 2014. Elles sont le reflet de la politique mise en œuvre par l'équipe municipale de recherche d'économies structurelles et d'efforts de gestion sur ces dépenses.

B) - LES DEPENSES DE PERSONNEL

Les dépenses de personnel s'élèvent à 113,081 M€ pour un montant voté de 114,390 M€, soit un taux d'exécution de 98,9 % et un taux d'évolution entre 2014 et 2015 de + 0,7 %. Elles étaient de 112,253 M€ en 2014, soit + 6,7 % par rapport à 2013.

La part des dépenses de personnel dans l'ensemble des dépenses de fonctionnement est de 56,6 %, tous budgets confondus ; elle était de 56,3 % en 2014, 53,4 % en 2013 et 53,0 % en 2012.

Les dépenses de personnel du budget principal sont de 108,125 M€, soit 61,7 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement de ce budget (107,297 M€, soit 60,8 % en 2014) ; les charges de personnel des budgets annexes de l'Eau et de l'Assainissement sont de 4,956 M€, soit 21,5 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement de ces deux budgets (4,957 M€, soit 23,2 % en 2014).

La hausse constatée pour 2015 est contenue par rapport aux années précédentes et elle est la conséquence de la volonté de maîtrise de la masse salariale impulsée par la municipalité.

B) - LES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Les autres charges de gestion courante sont exécutées à 20,773 M€ pour un montant voté de 21,293 M€ et un taux d'exécution de 97,6 %. Elles sont en légère baisse par rapport l'année dernière et dans la moyenne des années précédentes. Elles étaient de 21,092 M€ en 2014. Elles représentent 10,4 % des dépenses de fonctionnement.

Les principales dépenses de cette catégorie sont les suivantes :

- les subventions de fonctionnement versées aux associations et aux organismes d'intérêt public pour un montant global de 17,639 M€ (17,994 M€ en 2014) dont :
  - . 3,740 M€ pour le secteur culturel (3,779 M€ en 2014),
  - . 1,790 M€ pour le secteur sportif (1,694 M€ en 2014),
  - . 8,661 M€ pour le Centre Communal d'Action Sociale (8,703 M€ en 2014),
  - . 0,348 M€ pour la Caisse des Ecoles (0,370 M€ en 2014),

L'évolution constatée sur ce poste de dépenses est liée à un changement de périmètre qui s'explique notamment par la municipalisation de l'association de la Mission des Relations Internationales et également par le transfert du versement de la tarification solidaire du C.C.A.S. vers Clermont Communauté.

- la participation obligatoire au fonctionnement de l'enseignement privé, pour un montant de 1,127 M€ (1,124 M€ en 2014),

- les contributions aux charges de fonctionnement des organismes de regroupement de collectivités, pour 0,313 M€ (0,373 M€ en 2014),

- la prise en charge par le budget principal des déficits des budgets annexes dits « administratifs » pour 0,087 M€ (0,020 M€ en 2014),

- le reversement par les budgets annexes, au profit du budget principal, de leur excédent de fonctionnement pour 0,328 M€ (0,250 M€ en 2014).

C) - LES CHARGES FINANCIERES

Les charges financières sont de 9,426 M€, en hausse de 8,1 % par rapport à celles de l'année dernière (8,718 M€ en 2014).

Le poste de dépenses le plus important est celui des intérêts des emprunts pour 8,888 M€ (8,027 M€ en 2014), auquel s'ajoutent les intérêts courus non échus rattachés à l'exercice 2015 pour - 0,075 M€ (0,070 M€ en 2014) soit un total des intérêts comptabilisés de 8,813 M€ (8,097 M€ en 2014). Cette évolution s'explique principalement par l'évolution défavorable de l'un des emprunts structurés de la Ville, renégocié depuis.

Les autres dépenses à caractère financier correspondent en particulier aux intérêts payés pour l'utilisation de la ligne de trésorerie pour 0,025 M€ (0,044 M€ en 2014) et aux frais financiers relatifs au portage par l'EPF-SMAF pour 0,583 M€ (0,542 M€ en 2014).

E) - LES CHARGES EXCEPTIONNELLES

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 3,791 M€ contre 3,740 M€ en 2014 et comportent principalement :

- les subventions d'équilibre du budget annexe du Centre d'Expositions et de Congrès pour une somme de 1,325 M€ (1,254 M€ en 2014), du budget annexe Coopérative de Mai pour 1,011 M€ (1,024 M€ en 2014),

- la prise en charge de titres de recettes émis sur des exercices précédents et annulés suite à l'insolvabilité ou la disparition des débiteurs ou pour des recettes émises à tort, pour un montant de 0,189 M€ (0,304 M€ en 2014).

F) - LES DOTATIONS AUX PROVISIONS

En application du principe de sincérité des comptes publics, les instructions budgétaires nous imposent de constituer des provisions pour faire face à différents risques. Ainsi, conformément à la délibération du Conseil Municipal du 26 juin 2015 approuvant le Budget Supplémentaire 2015, des dotations aux provisions ont été effectuées pour un montant global de 1,212 M€ sur le budget principal (1,951 M€ en 2014) et pour un montant de 0,184 M€ sur les budgets annexes (0,100 M€ en 2014).

Tableau n° 7 – EXECUTION DU BUDGET 2015 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

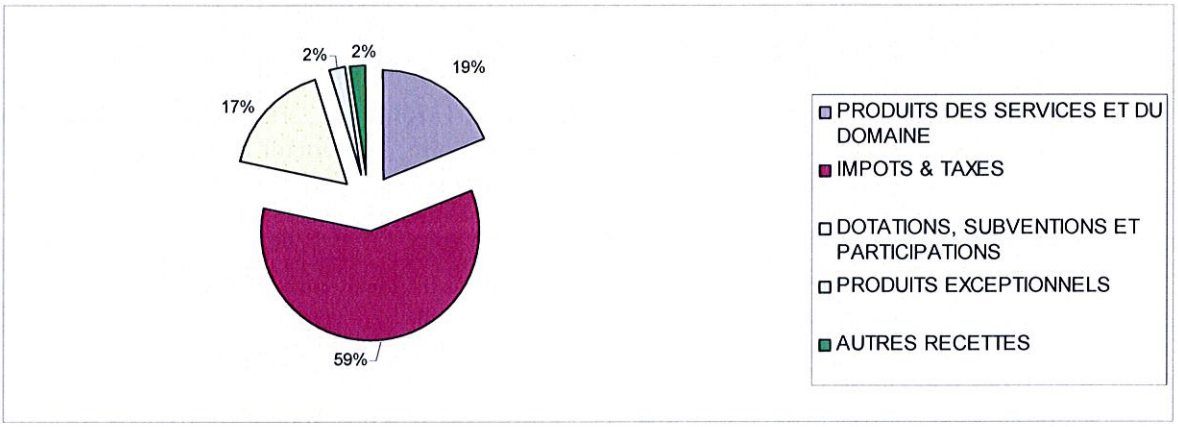
NATURE DES DEPENSES (Mouvements réels)	PREVISIONS 2015	REALISATIONS 2015	TAUX DE REALISATION (R/P) EN %	PART EN %
CHARGES A CARACTERE GENERAL	51 084 477,28	46 651 840,57	91,3	23,3
CHARGES DE PERSONNEL	114 390 291,00	113 081 477,72	98,9	56,6
ATTENUATIONS DE PRODUITS	4 651 974,91	4 546 704,91	97,7	2,3
DEPENSES IMPREVUES	2 366 272,00	0,00	0,0	/
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	21 293 375,38	20 773 449,58	97,6	10,4
FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	216 080,00	184 800,27	85,5	0,1
CHARGES FINANCIERES	10 228 500,00	9 425 584,37	92,2	4,7
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 068 556,10	3 790 539,35	93,2	1,9
DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 395 650,00	1 395 350,00	100,0	0,7
TOTAUX	**209 695 176,67**	**199 849 746,77**	**95,3**	**100,0**

2) - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le tableau n° 8 retrace l'ensemble des recettes de fonctionnement classées par grandes rubriques. Les titres de recettes ont été émis pour un montant de 232,225 M€ en 2015. Ces recettes sont en baisse de 1,126M€, soit - 0,48 % par rapport aux recettes de l'exercice 2014 qui étaient de 233,351 M€.

Pour mémoire, les recettes de fonctionnement étaient en baisse de 0,53 % entre 2013 et 2014 et en augmentation de 4,6 % entre 2012 et 2013 et de 0,9 % entre 2011 et 2012.

Le graphique ci-dessous représente la répartition par catégorie des recettes de fonctionnement, tous budgets confondus. Cette répartition est identique à celle de 2014.



A) - LES PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE

Les produits des services et du domaine ont été encaissés à hauteur de 44,219 M€. Ils sont en baisse de 1,120 M€, soit - 2,47 % par rapport à 2014 avec un montant de 45,339 M€. A titre de comparaison, ils étaient de 46,413 M€ en 2013 et 39,864 M€ en 2012. Leur part dans les recettes de fonctionnement reste stable par rapport à l'année précédente : 19,0 % contre 19,4 % en 2014 (19,8 % en 2013 et 17,8 % en 2012).

Les principales recettes de cette catégorie sont :

- la vente d'eau ..... 10,090 M€ pour un produit attendu de 10,275 M€, soit un écart négatif de 0,185 M€ ; cette recette était de 9,734 M€ en 2014,

- la redevance d'assainissement communale ..... 4,364 M€ pour un produit attendu de 4,500 M€, soit un écart négatif de 0,136 M€ (réalisation 2014 : 4,315 M€),

- la redevance d'assainissement intercommunale ..... 4,357 M€ pour un produit attendu de 4,720 M€, soit un écart négatif de 0,363 M€ (réalisation 2014 : 4,144 M€),

- les droits de stationnement sur la voie publique ..... 3,811 M€ (réalisation 2014 : 3,811 M€),
- le produit des restaurants scolaires ..... 2,927 M€ (réalisation 2014 : 2,496 M€),

- le produit des crèches et haltes-garderies ..... 1,337 M€ (réalisation 2014 : 1,256 M€),

- la contribution des budgets annexes aux charges du budget principal ..... 3,189 M€ (réalisation 2014 : 2,614 M€),

- la contribution pour évacuation des eaux pluviales versée par le budget principal au budget annexe Assainissement ..... 3,597 M€ (réalisation 2014 : 3,318 M€),

- la redevance pour pollution domestique ..... 1,804 M€ (réalisation 2014 : 1,791 M€).

B) - LES IMPOTS ET TAXES

Le produit des impôts et taxes de toutes natures est de 137,845 M€, soit 59,4 % de l'ensemble des recettes de fonctionnement de la Commune. Pour mémoire, le montant de ces recettes pour 2014 était de 135,290 M€, soit 58,0 %.

La fiscalité directe locale qui correspond au montant des taxes d'habitation, foncière sur les propriétés bâties et foncière sur les propriétés non bâties, les dotations communautaires versées par l'établissement de coopération intercommunale dont la ville fait partie et les autres taxes sont les principaux impôts et taxes pour lesquels il vous est proposé un détail ci-dessous :

Les montants de recettes sont les suivants :

- la fiscalité directe locale .....91,341 M€
  (87,867 M€ en 2014) en hausse de 3,9 % résultant de :
  - . la revalorisation forfaitaire de l'ensemble des bases d'imposition votée par le Parlement dans le cadre de la loi de finances pour l'année 2015 : + 0,9 %,
  - . de la majoration de 1,5 % des taux d'imposition votée par le Conseil Municipal le 19 décembre 2014 dans le cadre du budget primitif 2015,
  - . de la suppression de la demi-part supplémentaire accordée aux veufs, veuves et personnes seules ayant élevé un enfant, ayant entraîné le retour à imposition de certains contribuables qui étaient auparavant exonérés ; cette mesure ayant été votée initialement en 2008 et avec une suppression effective en 2015,
  - . de la prise en compte des bases d'imposition nouvelles des locaux taxés pour la première fois en 2015,
  - . de la prise en compte des bases exonérées revenant à imposition en 2015,
  - . de l'émission de rôles supplémentaires.

- les dotations communautaires, versées par Clermont-Communauté :
  - . l'attribution de compensation communautaire d'un montant de 33,722 M€. Elle est en baisse par rapport à 2014 (33,872 M€), suite à l'intégration du service d'instruction des autorisations du droit des sols de la Ville par Clermont-Communauté.
  - . la dotation de solidarité communautaire perçue pour 2,885 M€. Elle est en baisse par rapport à 2014 (3,364 M€) suite à la prise à sa charge par Clermont-Communauté de la subvention versée au SMTC pour la mise en place de la tarification solidaire.

- les principales autres taxes sont les suivantes :
  - . les droits d'occupation du domaine public pour un montant de 0,702 M€ contre 0,743 M€ en 2014,
  - . la taxe sur l'électricité pour un montant de 2,263 M€ contre 2,315 M€ en 2014,
  - . la taxe de séjour pour un montant de 0,697 M€ contre 0,684 M€ en 2014,
  - . la taxe sur la publicité extérieure pour un montant de 1,903 M€ contre 1,910 M€ en 2014,
  - . la taxe additionnelle aux droits de mutation pour un montant de 4,168 M€ contre 3,708 M€ en 2014.

C) - LES DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

Les dotations, subventions et participations perçues par la Commune pour le financement de ses activités sont de 39,474 M€. Le produit perçu est en diminution par rapport au produit de l'année précédente de 3,527 M€.

Ainsi, la part représentée par ces recettes dans les recettes réelles de fonctionnement est aussi en baisse par rapport à 2014, elle est de 17,0 % alors qu'elle était de 18,4 % en 2014.

La baisse constatée sur la Dotation Globale de Fonctionnement s'inscrit dans le cadre de la participation des collectivités à l'effort du redressement des comptes publics initiée par le gouvernement en 2014 et qui se traduit par un prélèvement à hauteur de 3,5 Mds d'€ par an.

- les principales dotations versées par l'Etat sont :
  - . la dotation globale de fonctionnement pour un montant de 22,911 M€ contre 26,623 M€ en 2014, soit une réduction de 13,94 % entre 2014 et 2015,
  - . la dotation de solidarité urbaine pour un montant de 5,443 M€ contre 5,394 M€ en 2014, soit une augmentation de 0,9 % intervenant après une augmentation de 1,3 % entre 2013 et 2014,
  - . la dotation générale de décentralisation pour un montant de 0,958 M€ contre 1,176 M€ en 2014, soit une baisse de 18,54 % intervenant après une stagnation entre 2013 et 2014.

- les compensations fiscales sont versées par l'Etat pour compenser les pertes de ressources fiscales liées à des décisions prises au fil des années par les gouvernements successifs sur la fiscalité directe locale ou à la suppression de recettes de fiscalité indirecte (taxe additionnelle aux droits de mutation). Pour 2015, leur montant a été de 3,711 M€ contre 3,842 M€ en 2014.

- la compensation du produit de taxe sur les spectacles par l'Etat suite à sa décision de suppression de cette taxe pour les clubs sportifs pour un montant de 0,790 M€. Pour mémoire, en 2014, cette taxe avait été versée par les clubs sportifs à hauteur de 0,666 M€ est comptabilisé dans la section des impôts et taxes.

- les subventions et participations apportées par divers partenaires tels que la Caisse d'Allocations Familiales pour le fonctionnement des équipements et services municipaux (le Conservatoire à Rayonnement Régional Emmanuel Chabrier, les centres de loisirs et d'animation, les musées, les structures de petite enfance, les activités culturelles). Leur montant s'élève à 6,273 M€ contre 5,793 M€ en 2014. La mise en place du P.E.D.T. et le développement d'activités répondant aux conditions d'éligibilité de la CAF ont permis une participation plus élevée de ce partenaire.

D) - LES AUTRES RECETTES

Les autres recettes s'élèvent à 10,686 M€, qui représente 4,6 % des recettes de fonctionnement contre 9,721 M€ et 4,2 % en 2014. Cet agrégat budgétaire regroupe les autres produits de gestion courante, les produits financiers, les produits exceptionnels, les produits en atténuation de charges et les reprises sur provisions. Les principales recettes de cette catégorie sont :

- les locations de bâtiments communaux pour un montant de 1,198 M€ contre 1,668 M€ en 2014,
- les cessions de biens mobiliers ou immobiliers pour un montant de 2,291 M€ contre 1,319 M€ en 2014,
- le remboursement de charges de personnel pour un montant de 1,210 M€ contre 1,597 M€ en 2014,
- les écritures d'équilibre entre le Budget Principal et les Budgets Annexes pour un montant de 2,751 M€ contre 2,574 M€ en 2014,
- les redevances versées par les délégataires de services publics (affichage sur le domaine public, mobilier urbain, parkings, fourrière animale, réseaux de chauffage urbain, Centre d'Expositions et des Congrès pour un montant de 0,333 M€ contre 0,384 M€ en 2014,
- les reprises sur provisions dont 1,40 M€ au titre des emprunts structurés.

Tableau n° 8 – EXECUTION DU BUDGET 2015 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

NATURE DES RECETTES (Mouvements réels)	PREVISIONS 2015	REALISATIONS 2015	TAUX DE REALISATION (R/P) EN %	PART EN %
ATTENUATIONS DE CHARGES	1 548 877,89	1 555 546,62	100,4	0,7
PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	45 729 291,52	44 219 306,92	96,7	19,0
IMPOTS & TAXES	136 934 170,00	137 844 751,98	100,7	59,4
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	39 087 728,00	39 474 055,92	101,0	17,0
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 120 542,00	1 997 919,88	94,2	0,9
PRODUITS FINANCIERS	850,00	2 103,38	247,5	0,0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 200 091,38	5 703 315,91	178,2	2,5
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	1 427 970,00	1 427 974,37	100,0	0,5
TRANSFERTS DE CHARGES	0,00	0,00	/	/
TOTAUX	**230 049 520,79**	**232 224 974,98**	**100,9**	**100,0**

IV – LE RESULTAT

Le tableau n° 9 fait apparaître, pour le budget principal et chacun des budgets annexes, les données suivantes :

* le résultat brut d'investissement,
* le résultat brut de fonctionnement
* le résultat brut global de clôture
* le besoin ou excédent de financement sur restes à réaliser
* le résultat net d'investissement
* le résultat net de fonctionnement,
* le résultat net global.

La détermination des résultats comprend à la fois les mouvements réels et les mouvements d'ordre.

L'écart entre les recettes encaissées pour un montant de 321 466 943,95 € et les dépenses mandatées pour un montant de 290 525 685,18 € représente le résultat de clôture de l'année, soit 30 941 258,77 €. Le résultat de clôture de l'exercice 2014 s'élevait à – 32 854 758,92 €. Ainsi, après intégration du résultat de clôture de l'exercice 2014, le résultat brut global dégagé à la clôture de l'exercice 2015 ressort à - 1 913 500,15 €.

Le résultat net global de clôture 2015 tous budgets confondus, s'élève à 12 138 688,70 € (13 625 767,69 € en 2014), il est constitué du résultat brut indiqué ci-dessus et du résultat sur les restes à réaliser soit 14 052 188,85 €.

Conformément à la réglementation, l'affectation de ce résultat doit faire l'objet d'une délibération particulière au cours de cette séance pour permettre la reprise des résultats de l'année 2015 dans le budget supplémentaire 2016.

Tableau n° 9 – DETERMINATION DU RESULTAT BRUT DE CLOTURE ET DU RESULTAT NET

MOUVEMENTS REELS ET MOUVEMENTS D'ORDRE	BUDGET PRINCIPAL (00)	BUDGET ANNEXE EAU (01)	BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT (02)	BUDGET ANNEXE ESPACE GEORGES CONCHON (06)	BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS VILLE (07)	BUDGET ANNEXE COOPERATIVE DE MAI (08)
RESULTAT BRUT						
SECTION D'INVESTISSEMENT						
DEPENSES	49 328 045,95	15 128 238,94	6 679 715,25	76 466,55	32 892,32	416 066,15
RECETTES	61 261 311,15	11 327 024,72	11 005 525,53	49 537,64	0,00	476 810,80
RESULTAT ANTERIEUR (001)	-34 444 007,49	-2 422 662,38	-8 000 279,87	32 110,96	73 247,62	-239 818,01
RESULTAT D'INVESTISSEMENT (a)	**-22 510 742,29**	**-6 223 876,60**	**-3 674 469,59**	**5 182,05**	**40 355,30**	**-179 073,36**
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
DEPENSES	184 727 843,87	13 844 436,14	14 505 806,58	25 154,75	60 477,93	878 988,78
RECETTES	200 255 056,98	14 605 016,02	15 179 417,88	25 154,75	60 477,93	1 029 022,14
RESULTAT ANTERIEUR (002)	7 126 720,91	3 370 387,11	2 788 583,18	0,00	0,00	0,00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (b)	**22 653 934,02**	**4 130 966,99**	**3 462 194,48**	**0,00**	**0,00**	**150 033,36**
RESULTAT BRUT GLOBAL (c=a+b)	**143 191,73**	**-2 092 909,61**	**-212 275,11**	**5 182,05**	**40 355,30**	**-29 040,00**
RESTES A REALISER						
DEPENSES (d)	9 433 123,08	2 936 796,96	21 221,55	11 543,39	36 926,24	5 300,00
RECETTES (e)	20 394 296,40	6 013 000,00	0,00	40 000,00	0,00	34 340,00
BESOIN DE FINANCEMENT (f=d-e) ou EXCEDENT DE FINANCEMENT (f=e-d)	**10 961 173,32**	**3 076 203,04**	**- 21 221,55**	**28 456,61**	**-36 926,24**	**29 040,00**
RESULTAT NET						
SECTION D'INVESTISSEMENT (g=a-f)	-11 549 568,97	-3 147 673,56	-3 695 691,14	33 638,66	3 429,06	-150 033,36
SECTION DE FONCTIONNEMENT (h=b)	22 653 934,02	4 130 966,99	3 462 194,48	0,00	0,00	-150 033,36
TOTAL (i=g+h)	**11 104 365,05**	**983 293,43**	**-233 496,66**	**33 638,66**	**3 429,06**	**0,00**

MOUVEMENTS REELS ET MOUVEMENTS D'ORDRE	BUDGET ANNEXE PARKING FONTGIEVE (10)	BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS (11)	BUDGET ANNEXE AUTRES OPERATIONS (13)	BUDGET ANNEXE ZAC JAUDE OUEST II (14)	TOTAUX
RESULTAT BRUT SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES	0,00	1 176 631,72	229 145,51	0,00	**73 067 202,39**
RECETTES	4 468,00	1 223 322,68	205 738,05	2 642 969,20	**88 196 707,77**
RESULTAT ANTERIEUR (001)	3 275,00	-768 888,63	130 859,52	- 2 633 827,21	**-48 269 990,49**
RESULTAT D'INVESTISSEMENT (a)	**7 743,00**	**-722 197,67**	**107 452,06**	**9 141,99**	**-43 140 485,11**
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	82 612,37	784 880,58	552 992,48	1 995 289,31	**217 458 482,79**
RECETTES	71 658,34	1 451 148,60	593 283,54	0,00	**233 270 236,18**
RESULTAT ANTERIEUR (002)	10 954,03	0,00	123 297,03	1 995 289,31	**15 415 231,57**
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (b)	**0,00**	**666 268,02**	**163 588,09**	**0,00**	**31 226 984,96**
RESULTAT BRUT GLOBAL (c=a+b)	**7 743,00**	**-55 929,65**	**271 040,15**	**9 141,99**	**-1 913 500,15**
RESTES A REALISER					
DEPENSES (d)	0,00	94 070,35	40 465,98	0,00	**12 579 447,55**
RECETTES (e)	0,00	150 000,00	0,00	0,00	**26 631 636,40**
BESOIN DE FINANCEMENT (f=d-e) ou EXCEDENT DE FINANCEMENT (f=e-d)	**0,00**	**55 929,65**	**-40 465,98**	**0,00**	**14 052 188,85**
RESULTAT NET					
SECTION D'INVESTISSEMENT (g=a-f)	7 743,00	-666 268,02	66 986,08	9 141,99	**-19 088 296,26**
SECTION DE FONCTIONNEMENT (h=b)	0,00	666 268,02	163 588,09	0,00	**31 226 984,96**
TOTAL (i=g+h)	**7 743,00**	**0,00**	**230 574,17**	**9 141,99**	**12 138 688,70**

DELIBERATION

Madame Françoise NOUHEN a été élue présidente de séance à l'unanimité.

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 28 JUIN 2016
Pour le Maire et par délégation,
La Première Adjointe,

Françoise NOUHEN